

Repères IREM

La revue des Instituts de Recherche sur l'Enseignement des Mathématiques

Consignes pour soumettre un article à *Repères IREM*

Vous souhaitez proposer un article à *Repères IREM*. Voici quelques consignes à suivre pour faciliter le travail de toute l'équipe éditoriale.

Votre proposition d'article doit être envoyée en version numérique en fichier attaché (*.rtf ou *.doc ou *.pdf) à l'adresse électronique suivante : reperes-irem@univ-irem.fr. Identifiez le fichier numérique de votre article dans son intitulé par le nom du correspondant et la date de la version sur le modèle suivant « **Repères_NOM_DATE** ».

Pour pallier les problèmes éventuels d'ouverture de fichiers, merci de doubler ce mél d'un envoi de la version papier par La Poste à l'adresse suivante :

Yves DUCCEL, Revue *Repères IREM*
IREM de Franche-Comté, UFR des Sciences et Techniques
16, route de Gray, 25030 BESANCON CEDEX

N'oubliez pas de mentionner en tête de l'article la liste de tous les auteurs, ainsi que l'IREM éventuel de rattachement, avec les coordonnées électroniques et postales¹ de l'auteur chargé des contacts avec le comité.

Si l'auteur collectif est un groupe de travail IREM, mentionnez l'intitulé exact du groupe en précisant en note de bas de page de l'article la liste des membres de l'équipe et leur affectation professionnelle.

Écrivez votre article en traitement de texte compatible Word (si possible éviter Tex, Latex ou autres, qui posent de grosses difficultés lors de la mise en page finale).

En général un article, sans compter les dessins et tableaux, ne doit pas dépasser 25 pages. Prévoyez un titre court et un résumé de 500 caractères/espaces environ accompagné de quelques mots-clés. Pensez à numéroter les pages.

Enfin sachez que le comité de rédaction se réunit en mars, juin, septembre et décembre de chaque année. A chaque séance, le comité examine les propositions d'articles reçues avant le 15 du mois précédant la réunion.

En proposant votre texte à *Repères IREM*, vous vous engagez à ne pas soumettre ce même texte parallèlement à une autre revue tant qu'il n'aura pas fait l'objet d'un refus explicite par le comité de rédaction de *Repères IREM*, ou que le projet de publication n'aura pas été retiré par son auteur.

Yves DUCCEL,
Rédacteur en chef de *Repères IREM*
Reperes-irem@univ-irem.fr

¹ En cas de publication, un exemplaire du numéro est adressé à l'auteur. Si l'adresse postale n'est pas mentionnée sur la version soumise, l'auteur ne pourra pas recevoir cet exemplaire papier.